

APPEL À PROJETS FÊTE DE LA SCIENCE 2020 OCCITANIE

PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2020

La 29^e édition de la Fête de la science se déroulera du 2 au 12 octobre 2020.
Cette manifestation nationale vous offre l'occasion de partager la science, la technique
et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Dépôt des candidatures avant le 31 mars 2020.

SOMMAIRE

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?	p.2
METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION	p.2
Qui peut participer ?	p.2
Quand ?	p.2
Où ?	p.2
Sous quelle forme ?	p.2
Pour qui ?	p.3
Sur quelle thématique ?	p.3
Pour quels objectifs et enjeux ?	p.3
COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?	p.4
Inscription	p.4
Obtenir le label « Fête de la science »	p.4
Demander une aide financière	p.5
LA COMMUNICATION	p.5
Le rôle de la coordination régionale	p.5
Le rôle de la coordination départementale	p.5
Le rôle du porteur de projet	p.5
Le kit de communication	p.5
Mise en ligne des projets sur le site de la Fête de la science – Nouveau site web	p.6
LE CALENDRIER PREVISIONNEL 2020	p.6
LES CONTACTS	p.7

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE LA SCIENCE ?

Organisée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation depuis 1991, la Fête de la science se déroule tous les ans au mois d'octobre en métropole et de novembre en Outre-mer. Cet événement incontournable du paysage de la culture scientifique propose dix jours de manifestations gratuites.

Des milliers de scientifiques et de passionnés se réunissent pour l'occasion et partagent avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations. De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : expériences, conférences, festivals, visites de laboratoires, de Fab labs, de sites naturels et industriels, cafés des sciences, spectacles vivants...

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Fête de la science est coordonnée par Science Animation en partenariat avec l'Europe à travers les fonds FEDER et la Région Occitanie. La coordination régionale s'appuie sur des coordinations départementales, une dans chacun des 13 départements que constitue l'Occitanie, pour l'organisation de la manifestation sur l'ensemble du territoire et pour être au plus près des acteurs locaux. Et c'est grâce aux acteurs de la culture scientifique et de l'innovation du territoire (universités, organismes de recherche, associations, entreprises,...), qui se mobilisent depuis près de 30 ans, qu'elle prend vie autour d'animations variées et étonnantes.

METTRE EN ŒUVRE UNE ACTION

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde peut participer pour diffuser les sciences, savoirs et innovations !

Entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, médiathèques, artistes... peuvent participer à la Fête de la science et intégrer le programme régional (sous réserve de validation de l'action par le Comité de labellisation).

C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cet événement !

QUAND ?

L'édition 2020 se déroulera, partout en France métropolitaine, **du vendredi 02 au lundi 12 octobre 2020.**

OÙ ?

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des sciences qui ouvriront leurs portes en Occitanie.

Pour connaître les grandes opérations de votre département pour cette édition 2020, nous vous invitons à vous rapprocher de votre coordination départementale (Cf. Contacts).

SOUS QUELLE FORME ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- **mettre en place un Village des sciences**
- **proposer une action dans le cadre d'un Village des sciences**
- **proposer une initiative locale** sous forme :
 - d'une action unique
 - de plusieurs actions regroupées en une manifestation
 - d'un parcours scientifique

Village des sciences

Un village des sciences rassemble, sur un site unique, plusieurs animations scientifiques : expériences spectaculaires et manipulations simples côtoient expositions, conférences, spectacles, ou projections. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des ingénieurs, des acteurs culturels, des bénévoles d'associations...

Parcours scientifique : des balades thématiques

Le parcours scientifique permet aux visiteurs de découvrir différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute sa région. Il propose une programmation diversifiée dans des laboratoires de recherche publics et industriels, des sites muséographiques ou naturels qui sillonnent une région, un département ou une ville.

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! Expositions, rencontres, débats, ateliers, visites de laboratoires et d'entreprises, spectacles, jeux... Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : **une information scientifique de qualité, adaptée au public, et proposée dans un cadre convivial !**

POUR QUI ?

Tous les publics, de tous âges, sont concernés : familles, scolaires, étudiants, séniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences.

SUR QUELLE THÉMATIQUE ?

L'édition 2020 pointera la question : **Quelle relation entre l'Homme et la Nature ?**

Cette orientation nationale fait écho à des temps forts de l'actualité scientifique prévus cette année :

- L'ONU a proclamé l'année 2020 comme « [Année internationale de la santé des végétaux](#) ».
Une formidable occasion de sensibiliser l'opinion publique à la manière dont la protection de la santé des plantes contribue à éliminer la faim, à réduire la pauvreté, à préserver l'environnement et à doper la croissance économique.
- La France accueillera le [Congrès de l'Union internationale pour la préservation de la Nature](#) (IUCN 2020), le plus grand événement de conservation de la nature au monde, au Parc Chanot, à Marseille, du 11 au 19 juin 2020. Porté par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'événement est essentiel pour mobiliser la communauté internationale en amont de nouveaux objectifs mondiaux pour inverser la crise croissante de la biodiversité qui devraient être fixés au deuxième semestre 2020 par la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies.
- L'année 2020 est également celle où [l'Accord de Paris](#) sur le changement climatique entrera officiellement en vigueur.
- [15^e réunion de la Convention de l'ONU](#) sur la diversité biologique (COP15) prévue en octobre 2020 à Kunming, en Chine, avec pour objectif de mettre en place un politique durable visant à restaurer les écosystèmes.

Ce thème permettra au public de s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale ; Voici les 12 sous-thématiques :

- **BIODIVERSITE** | Quel rôle l'Homme peut-il jouer dans la préservation de la biodiversité ?
- **CLIMAT** | Quel est l'impact des activités humaines sur le changement climatique ?
- **ENERGIE** | Notre utilisation des ressources peut-elle mettre la planète en danger ?
- **ESPACE** | Peut-on quitter notre planète et aller vivre ailleurs dans l'Univers ?
- **OCEANS** | Comment faire face à la pollution plastique des océans ?
- **ALIMENTATION** | Quelle mode de consommation alimentaire et quelle agriculture pour une bonne santé et préserver les sols ?
- **SANTE** | La mondialisation contribue-t-elle à propager les maladies ? Quels nouveaux traitements nous offre la Nature ?
- **NUMERIQUE** | Le big data et l'IA peuvent-ils contribuer à accélérer les transitions et à une meilleure relation Homme / Nature ?
- **INNOVATION** | L'observation de la Nature permet-elle à l'Homme d'inventer, de créer de nouvelles solutions (bio-mimétisme) ?
- **ECONOMIE** | L'écologie nous permet-elle de repenser l'économie ?
- **DROIT** | Quelle place pour la Nature dans nos lois ?
- **ANTHROPOLOGIE** | Quelle approche de la Nature par les différentes cultures et sociétés humaines ?

En Occitanie, le Comité de Pilotage vous incite à vous inscrire dans l'orientation nationale ainsi que dans l'une des douze sous-thématiques proposées mais, malgré tout, laisse le champ ouvert à toutes les thématiques.

POUR QUELS OBJECTIFS ET ENJEUX ?

- Sensibiliser le grand public à la culture scientifique
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche
- Valoriser le travail de la communauté scientifique
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques

COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

Avant toute inscription, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre coordination départementale afin de l'informer de votre souhait de candidater à l'Appel à projets FDS2020. Elle pourra ainsi vous accompagner dans les démarches à suivre (Cf. Contacts).

ATTENTION : la clôture de l'Appel à projets FDS2020 est fixée au mardi 31 mars minuit inclus.

INSCRIPTION

Vous souhaitez **mettre en place un Village des sciences**, l'inscription de votre action se fait en ligne :

- **TOUT DEPARTEMENT CONFONDU** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Village des sciences](#)

Vous souhaitez **proposer une action comme porteur de projet dans un Village des sciences** ou **porteur de projet en initiative locale**, l'inscription de votre action se fait en ligne, en fonction du département concerné :

- **ARIEGE** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Ariège](#)
- **AUDE** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Aude](#)
- **AVEYRON** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Aveyron](#)
- **GARD** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Gard](#)
- **HAUTE-GARONNE** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Haute-Garonne](#)
- **GERS** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Gers](#)
- **HERAULT** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Hérault](#)
- **LOT** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Lot](#)
- **LOZERE** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Lozère](#)
- **HAUTES-PYRENEES** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Hautes-Pyrénées](#)
- **PYRENEES-ORIENTALES** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Pyrénées-Orientales](#)
- **TARN** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Tarn](#)
- **TARN-ET-GARONNE** | [Formulaire Appel à projets FDS2020 Tarn-et-Garonne](#)

Les données renseignées dans le formulaire Appel à projets FDS 2020, notamment la description de votre projet, seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc essentiel de remplir le plus précisément possible ces informations. *Néanmoins, il sera évidemment possible d'enrichir et d'affiner votre projet les mois suivants.*

OBTEINIR LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Le Comité de labellisation se réunira en mai 2020 avec pour objectif de labelliser les projets et de répartir les financements. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination.

Le label « Fête de la science » est donné aux actions qui remplissent la charte des valeurs déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le Comité de Labellisation.

Le projet doit respecter les critères suivants :

- **LE RESPECT DU CALENDRIER** | Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la science, soit du 02 au 12 octobre 2020 pour une cohérence d'ensemble et une communication optimale. Le porteur de projet s'engage à transmettre toutes informations nécessaires demandées pour la constitution des programmes et des différents outils de communication ainsi qu'à renseigner l'enquête d'évaluation permettant le bilan régional de la Fête de la science (les modalités de cette enquête d'évaluation vous seront fournies par votre coordination quelques jours avant la manifestation).
- **LA GRATUITÉ** | Ne peuvent être labellisés « Fête de la science » que les projets gratuits pour tous les publics. Toute vente est interdite sur les sites de la manifestation, à l'exception de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies.
- **LA VALIDATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE** | En participant à la Fête de la science, le porteur de projet s'engage à garantir la qualité des informations scientifiques véhiculées. En faire mention sur le formulaire Appel à projets FDS2020.

ATTENTION : le respect de ces règles déontologiques et l'engagement du porteur de projet sont un préalable à la labellisation des projets. Le non-respect de ce cadre pourra engendrer le non versement des aides financières accordées par le Comité de Labellisation.

DEMANDER UNE AIDE FINANCIÈRE

Vous avez la possibilité de demander une aide financière. Dans ce cas, en faire mention dans le formulaire Appel à projets FDS2020 et renseigner le formulaire financier approprié.

[Téléchargez le formulaire financier pour les porteurs de projets \(porteurs dans le cadre d'un Village des sciences ou initiative locale\)](#)

[Téléchargez le formulaire financier pour les organisateurs de Villages des sciences](#)

Veillez à ce que le formulaire financier soit en équilibre puis le renvoyer à la coordination régionale ainsi qu'à la coordination départementale concernée.

En raison d'un grand nombre de demandes, les aides financières octroyées par le Comité de labellisation sont modestes (montant ne pouvant pas excéder 500 euros). L'investissement de matériel n'est pas pris en compte. Le paiement de l'aide financière se fera sur présentation d'une facture. Avant toute demande d'aide financière, merci donc de bien vouloir vous assurer que votre établissement a la possibilité d'émettre une facture.

ATTENTION : au-delà de la date de clôture, les porteurs de projet n'ayant pas répondu à l'Appel à projets FDS2020 ne pourront pas demander d'aide financière.

LA COMMUNICATION

La communication générale autour de la Fête de la science est portée par les différentes coordinations (nationale, régionale et départementale).

LE RÔLE DE LA COORDINATION RÉGIONALE

- Faire le lien entre la Coordination Nationale et les Coordination Départementales ;
- Fournir un kit de communication aux Coordination Départementales ;
- Créer, faire imprimer et distribuer une série d'outils de communication régionaux ;
- Suivre la mise en ligne des événements par les porteurs de projets sur le site de la Fête de la science, puis importer l'intégralité des événements sur le média régional Echosciences Occitanie ;
- Fournir aux Coordination Départementales le dossier de presse régional afin qu'elles puissent se l'approprier, et diffuser le document auprès des médias à dimension régionale ;
- Réaliser un flyer spécial scolaires pour chaque académie et les faire diffuser par chaque rectorat ;
- Animer de manière soutenue les réseaux sociaux (teasing, photos, vidéos, reportages, relai d'événements en région...) ;
- (Co)organiser le lancement régional.

LE RÔLE DE LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE

- Réaliser le programme départemental ;
- Réaliser le programme scolaire départemental et le diffuser aux inspections académiques et directement aux enseignants ;
- Diffuser aux porteurs de projets et dans le département les programmes et les affiches reçues ;
- Transmettre aux porteurs de projets le kit de communication ;
- Assurer le suivi des inscriptions en ligne des projets sur le site de la Fête de la science de façon à ce que le programme en ligne soit complet et clair lors de la consultation du public ;
- Assurer les relations presses départementales : communiqués de presse et/ou dossier de presse (journaux, radios, télévisions), conférence de presse, couverture web...

LE RÔLE DU PORTEUR DE PROJET

La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

Le porteur de projet est invité à assurer la communication sur son territoire et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports auprès de ses partenaires et relais locaux. Du matériel sera mis à sa disposition début septembre par l'intermédiaire de sa coordination départementale : affiches A3 repiquables, programme départemental...

LE KIT DE COMMUNICATION

Les logos, charte graphique, visuels, bannières web... seront communiqués au porteur de projet par la coordination départementale.

Si le porteur de projet souhaite développer une communication particulière et/ou des supports spécifiques, il doit obligatoirement mentionner que le projet est labellisé « Fête de la science » (en respectant la charte graphique de

la Fête de la science, et notamment le positionnement des logos), mentionner les organisateurs et financeurs (à savoir les logos officiels qui lui seront fournis).

De plus, tous les supports produits devront, avant diffusion ou impression, être validés au préalable par la coordination régionale.

MISE EN LIGNE DES PROJETS SUR LE SITE DE LA FÊTE DE LA SCIENCE - NOUVEAU SITE WEB

Pour l'édition 2020, aucun agenda ne sera ouvert pour la Fête de la science sur open agenda comme c'était le cas les années précédentes.

**C'est sur le nouveau site web de la Fête de la science www.fetedelascience.fr
qu'un espace connecté permettra aux porteurs de projet de mettre en ligne leur événement.
Cet espace sera ouvert à partir du 10 mars.**

Un bouton « Contribuer » sera visible sur la gauche de l'écran, en dessous du bouton « Menu ».

En cliquant sur « Contribuer », les porteurs de projet accéderont à un espace de connexion où ils pourront enregistrer leur compte puis déposer leur(s) événement(s) via un formulaire.

Un maximum d'aides contextuelles sera proposé directement sur le formulaire, à l'endroit où la précision est nécessaire.

Attention, n'oubliez pas que la fiche événement que vous allez créer a pour but d'attirer le public.

Ajoutez bien un texte accrocheur, un maximum d'informations et un joli visuel (dont vous disposez des droits d'utilisation : le visuel de la Fête de la science, une photo que vous avez prise, une image prise dans une banque en ligne d'images libres de droit comme Pixabay par exemple...).

Sachez par ailleurs qu'un import automatique de tous les événements du site de la Fête de la science sera effectué sur Echosciences Occitanie, le média régional de la culture scientifique, début septembre 2020. Ces événements seront automatiquement intégrés à l'agenda d'Echosciences.

LE CALENDRIER PREVISIONNEL 2020

- **04 FEVRIER** | Comité de Pilotage
- **10 FEVRIER** | Lancement de l'Appel à projets régional
- **JUSQU'AU MARDI 31 MARS MINUIT INCLUS** | Réponse à l'Appel à projets FDS2020 en ligne
- **A PARTIR DU 10 MARS** | Enregistrement des projets sur l'espace connecté du site Web Fête de la science
- **MAI** | Comité de labellisation
- **02 JUIN** (sous réserve) | Conférence de presse nationale
- **SEPTEMBRE** | Diffusion des affiches, du programme régional et du dossier de presse régional
- **02 OCTOBRE** | Lancement régional
- **DU 02 AU 12 OCTOBRE** | Fête de la science
- **DU 21 SEPTEMBRE AU 18 DECEMBRE** | Enquête d'évaluation & publics

LES CONTACTS

COORDINATION RÉGIONALE

fetedelascience.occitanie@recherche.gouv.fr

COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES

ARIEGE (09) | Pyrènes Sciences

[Simone Bielle](#) - 06 10 78 43 63

AUDE (11) | Science Animation

[Nelly Pons](#) - 05 61 61 00 06

AVEYRON (12) | Science en Aveyron

[Danièle Souyri](#) - 06 45 88 53 29

GARD (30) | Université de Nîmes

[Zohra Benfodda](#) - 04 66 27 95 89

HAUTE-GARONNE (31) | Science Animation

[Nelly Pons](#) - 05 61 61 00 06

GERS (32) | A Ciel ouvert

[Patrick Lécureuil](#) - 05 62 06 09 76 - 06 85 48 24 64

HERAULT (34) | Université de Montpellier

[Agnès Pesenti](#) - 04 34 43 33 82 - 06 72 79 26 94

LOT (46) | Carrefour des Sciences et des Arts

[Annabel Foucault](#) - 05 65 22 28 14

LOZERE (48) | Université de Nîmes - DSDEN de Lozère

[Elena Vallejo](#) - 07 77 77 97 10

[Alain Jacquet](#) - 06 81 04 77 84

HAUTES-PYRENEES (65) | Science en Bigorre

[Emilien Bernard](#) - 06 66 49 03 82

PYRENEES-ORIENTALES (66) | Science Animation

[Nelly Pons](#) - 05 61 61 00 06

TARN (81) | Science en Tarn

[Aline Guérin](#) - 06 35 90 78 64

TARN-ET-GARONNE (82) | Fermat Science

[Jordane Bonnet](#) - 05 63 26 52 30

[Thomas Ricaud](#) - 05 63 26 52 30